ÉCAUSSINNES
CITÉ DE L'AMOUR

Ecaussinnes – convention 2026
Stérilisation

Certificat dressé dans le cadre de la campagne de stérilisation des chats errants

Le partenaire bénévole :
Madame / Monsieur .....,

domicilié .....,

partenaire bénévole du projet, reçoit ce jour la cage de capture et s'engage à faire attester par deux personnes, via un contreseing du présent document, que le chat capturé est bien un chat errant du quartier. Le partenaire bénévole préviendra les riverains de la campagne de stérilisation et des jours de pose de la cage de capture.

Le chat capturé devra être déposé dans les meilleurs délais, et de préférence en matinée, chez un vétérinaire partenaire dont la liste figure au verso du présent contrat.
Le vétérinaire partenaire devra confirmer qu'il s'agit effectivement d'un chat errant et, dans l'affirmative, fera l'intervention nécessaire avec un marquage bien visible du chat à l'oreille.
A défaut, le bénévole devra replacer immédiatement le chat sur le lieu de sa capture et, en cas d'opération, s'engage à reprendre le chat dans les 24 heures pour libérer sur le lieu de capture.

Fait à Ecaussinnes, le ..... 2026.

Signature :

Les 2 témoins de quartier reconnaissant qu'il s'agit effectivement d'un chat errant :

1er témoin :
Madame / Monsieur (nom et prénom) .....
Signature

2e témoin :
Madame / Monsieur (nom et prénom) .....
Signature

Ce document est à remettre au vétérinaire participant qui le joindra à la facture.

Le vétérinaire :

M. ....., vétérinaire partenaire, confirme que le chat déposé par Madame / Monsieur ..... et pouvant être caractérisé par .....

..... a toutes les caractéristiques d'un chat errant et peut être considéré comme tel.

Fait à Ecaussinnes, le ..... 2026.

Signature du vétérinaire partenaire :

Vétérinaires partenaires pour 2026 :

- Madame Fabienne MARCHAND – rue Saint-Roch, 36A – 067/44.47.12
- Madame Mathilde LECLERCQ – avenue de la Déportation, 44 – 0497/46.77.81

Pour tous renseignements supplémentaires :

Administration communale d'Ecaussinnes, - service bien-être animal :
Jennifer Dammans – 067/79.47.31 – jennifer.dammans@ecaussinnes.be